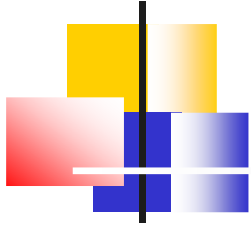


# Identification, identifiant, identité ... Individu

*La propriété intellectuelle est elle l'ennemi de l'identité  
numérique ?*

**Olivier ITEANU - Avocat à la Cour**  
FIAP Jean Monnet, Paris – 13 Janvier 2009



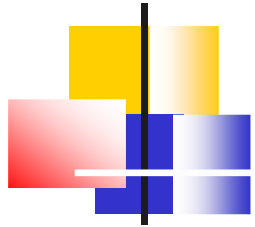
## L'identité est un système composé de quatre éléments qui interagissent entre eux

---

- Un ou des identifiants
  - Nom, prénom
  - N° de Sécurité Sociale
  - Pseudo, url, email,
  - Etc. ...
- Un registre d'identité
  - Rcs, état civil etc. ...
- Des titres d'identité délivrés sur la base du registre d'identité
  - Cni, extrait K-bis, certificat etc. ...
- Un gestionnaire d'identité
  - Etat, Greffes des Tc, entreprise, soi même etc. ...



L'identité est une prison – le thème du retour du soldat mort sur le champs de bataille ex. Le Colonel Chabert d'Honoré de Balzac

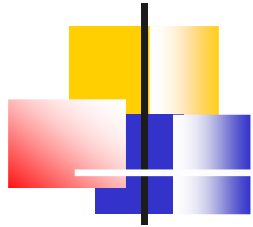


# Construire une identité numérique

---

## Une construction par l'identifiant

- Que je m'attribue à moi même
  - Blogs
  - Facebook
    - inscription par l'email (identité jetable)
  - Rue89, aufeminin
    - inscription par le pseudo
- Que d'autres m'attribuent
  - En entreprise
    - attribution de l'identifiant par l'employeur



# Les symptômes d'une identité numérique non maîtrisée

---

- Une identité numérique en désordre
  - 4 grains d'information en folie – « ce que je révèle sur moi » (éduquer) / les fichiers (Syndrome google) / « ce que mon voisin révèle sur moi » (réseaux sociaux) / mes traces
- Usurpation d'identité
- Atteintes à l'intimité de la vie privée
- Absence d'un « droit à l'anonymat » par défaut
  - Le droit à l'oubli trop défensif
  - Le droit au respect de la vie privée trop défensif



# La propriété intellectuelle

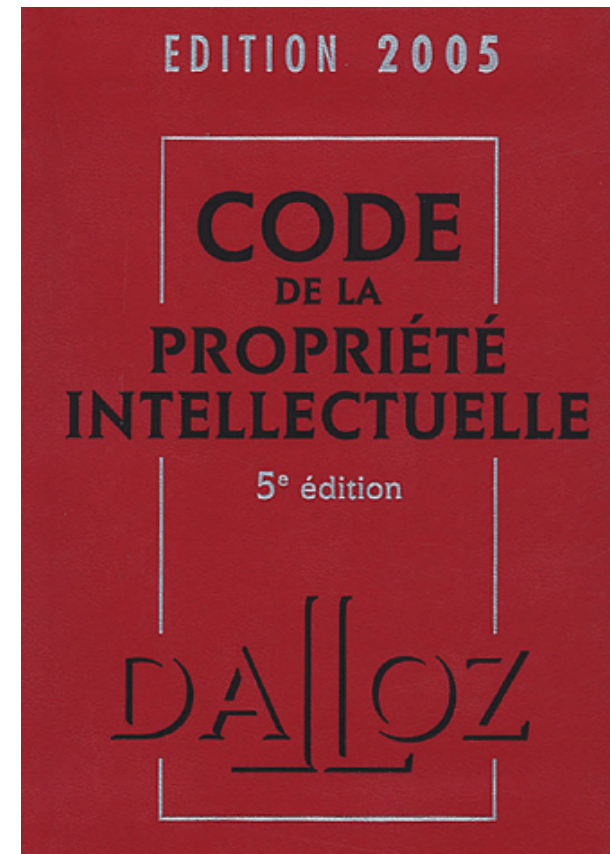
---

Un monopole légal

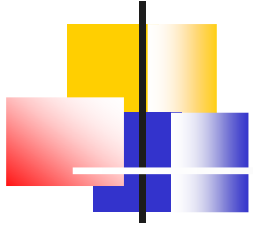
Territorial

Conditionné (originalité, dépôt attributif de droits, nouveauté, activité inventive etc. ...)

Sanctionné (3 ans d'emprisonnement et 300K€ d'amende pour le droit d'auteur)

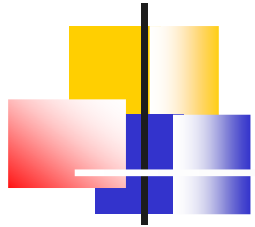


# S'approprier une identité numérique



- Le pseudo peut être protégé à titre de marque (L 711-11 du Cpi)
- Le nom de domaine peut être protégé à titre de marque, d'enseigne, de titre protégé par le droit d'auteur (au 1<sup>er</sup> Janvier 2000 1/3 des contentieux droit de l'internet)

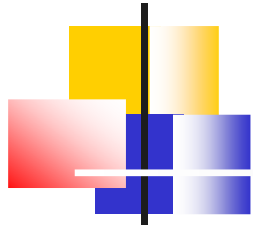




# PI vs Identité Numérique

---

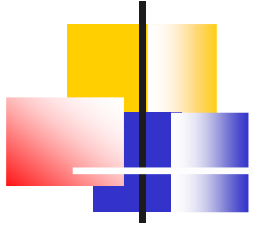
- L'exemple du nom de domaine
  - D'une ressource technique à un objet dans le commerce juridique (Afnic – dt d'usage)
  - Contrefaçon par imitation
  - Des règles facilitatrices et très favorables aux marques (Ompi – de Dec. 99 à 07  
12334 cas traités – 85% pour les marques)
  - L'affaire MILKA



# La solution

---

- Faire de l'identifiant numérique, un droit de la personnalité
  - À l'instar du nom de famille
    - + fort que le nom de domaine
    - + fort que la marque



**MERCI !**

**La suite ....**

**Et**

**[www.iteanu.com](http://www.iteanu.com) -  
[contact@iteanu.com](mailto:contact@iteanu.com)**